

Les CRES préparent une loi-cadre de l'économie sociale et solidaire

Le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNCRES) a annoncé le 16 juin dernier, dans le cadre de son Assemblée générale, la préparation d'une proposition de loi en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour 2012.

« Rappelons que nous avons fortement contribué à la démarche des Etats Généraux. Au total, ce sont plus de 100 cahiers d'Espérance que nous avons fait remonter des régions. Nous avons appuyé la démarche, en concertation avec les collectivités. », rappelle Jean-Louis Cabrespines, président du Conseil National de l'Economie Sociale (CNCRES). Mais n'oublions pas que le développement de l'ESS doit aussi et surtout être porté politiquement par les régions et qu'un rassemblement parisien suffira pas ! » Le CNCRES s'engage donc à ce que cette première étape, amorcée par les Etats Généraux, se poursuive et se consolide au-delà de ces 3 jours, à la fois au cœur des territoires, dans les régions, grâce au travail qu'ont et que vont continuer de mener les Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CRES) mais aussi et surtout auprès des représentants politiques.

A moins d'un an des élections présidentielles, la question du développement de l'ESS en France et de sa reconnaissance institutionnelle dans les politiques publiques doit être placée au cœur du débat politique. « Le secteur manque cruellement d'un cadre législatif précis et efficace pour permettre la mise en place de politiques publiques, la création d'activité, d'emplois et d'entreprises nouvelles en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire. », souligne Jean-Louis Cabrespines. C'est pourquoi, dans le cadre de sa présidence de la commission « Gouvernance et Mutations » du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire, avec le soutien de Francis Vercamer et de la Ministre Roselyne Bachelot, le CNCRES s'engage à préparer un projet de loi en faveur de l'économie sociale et solidaire pour 2012.

Cette proposition de loi, construite en concertation avec l'ensemble des acteurs, devrait s'inspirer de la loi espagnole, une loi historique votée en avril dernier, permettant de reconnaître le secteur de l'économie sociale et de lui donner les moyens d'agir. Véritable « programme d'incitation et de promotion de l'Economie Sociale », elle devra notamment permettre de fixer un cadre juridique et législatif commun aux acteurs et représenter les employeurs de l'ESS qui n'ont pas de possibilité d'être partie prenante du dialogue social.

Le secteur de l'ESS est en mutation, de nouvelles lignes se dessinent et le rôle du CNCRES est d'accompagner ces changements tout en garantissant le maintien de grands principes clés. Cette nouvelle loi devrait fortement y contribuer. Ainsi, au vu de son expérience, des structures régionales existantes et des actions réalisées, si le CNCRES s'engage donc à participer activement à la mise en place d'une loi de l'ESS, il s'engage aussi à renforcer ses actions, et notamment :

- Poursuivre le développement des observatoires de l'ESS
- Assurer la bonne mise en place des 26 agences régionales de l'ESS d'ici 2013
- Interpeller les politiques pour faire reconnaître l'ESS auprès des élus. Aujourd'hui, le CNCRES se présente comme un interlocuteur politique et institutionnel de référence, en région et au niveau national pour représenter le secteur auprès des politiques, élus, ...
- Continuer d'assurer sa mission de coordination et de concertation auprès des acteurs en poursuivant son rôle de lieu de réflexion et de portage d'une parole politique, de construction d'outils et de mutualisation des actions dans les territoires et au plan national.

« Nous ne manquerons pas de rappeler ces engagements lors de l'ouverture de la 4ème édition du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, qui se tiendra en novembre prochain, pendant laquelle nous présenterons officiellement une première proposition de loi. », souligne Jean-Louis Cabrespines.

Osons aller plus loin et défendre non plus seulement « une autre économie », mais un autre projet de société qui va bien au-delà de la simple question économique. N'oublions pas qu'il s'agit d'apporter une réponse aux milliers de citoyens qui rencontrent dans leur quotidien des difficultés auxquelles l'Economie Sociale et Solidaire peut répondre :

- aux licenciements massifs, l'ESS répond par reprise d'entreprise par les salariés
- à la délocalisation, l'ESS répond : « création d'emplois non délocalisables »
- à la course au profit, l'ESS répond : « plaçons l'économie au service de l'Homme » et plus encore....

1 français sur 10 travaille dans le secteur qui représente 10% du PIB en France. Le secteur représente un vrai poids économique, social et...politique. « Espérons que les futurs candidats à la présidentielle intègrent nos propositions dans leur programme ! », conclut Jean-Louis Cabrespines ».

TRAVAUX DU CIRIEC

ECONOMIE SOCIALE ET SYNDICALISME

Communication de

Marcel Caballero, vice-président du CIRIEC-France

à la 3^{ème} conférence internationale de recherche en économie sociale organisée par le CIRIEC
(Valladolid, 6-8 avril 2011)

Cette communication a été présentée à partir de ma double expérience de syndicaliste et de responsable d'organisations de l'économie sociale. Mon ambition n'était pas d'aborder le sujet dans toute sa complexité, mais, plus modestement, de souligner la nécessité de poursuivre la recherche dans un domaine qui, jusqu'à présent, n'en a, paradoxalement, que très peu fait l'objet.



d'échapper à la misère par ses propres moyens, elles sont également issues des syndicats qui aspiraient à la gestion directe de l'économie. Avant d'avoir le droit de créer des syndicats, les ouvriers avaient organisé leur solidarité au sein des sociétés de secours mutuel, qui furent les ancêtres des mutuelles actuelles. Les grandes mutuelles de fonctionnaires ont été constituées par les syndicats. Si les liens se sont distendus, jusqu'à se rompre quelquefois, c'est pour des

Des origines communes.

Paradoxalement, en effet, puisque le syndicalisme et ce que nous appelons aujourd'hui l'économie sociale ont des origines communes. On peut dire qu'ils sont, historiquement, consubstantiels. Dès l'origine, au moment de l'industrialisation de nos pays, la lutte des travailleurs pour de meilleures conditions de travail et de rémunération s'est accompagnée d'une aspiration à l'émancipation économique. L'ampleur de cette émancipation, les moyens pour la réaliser faisaient l'objet de désaccords entre réformistes et révolutionnaires. En France, ils trouvèrent toutefois un compromis en 1906. Ils l'exprimèrent dans les termes suivants : « ... l'œuvre revendicatrice quotidienne... n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de la réorganisation sociale ». Le syndicaliste révolutionnaire, Fernand Pelloutier, avait ouvert la voie en déclarant : « Les syndicats ont une ambition très haute et très noble... Au lieu de se considérer, soit comme de purs instruments de résistance à la dépression économique, soit comme de simples cadres de l'armée révolutionnaire, ils prétendent en outre semer dans la société capitaliste même le germe de groupes libres de producteurs ». Il faisait écho à la proposition d'un ouvrier, le cordonnier Steinmetz, qui affirmait : « Ce qu'il faut, avant tout, c'est que les ouvriers se préparent par le groupement corporatif, par l'étude approfondie de toutes les grandes questions économiques et sociales, à prendre en mains la direction de la production ».

En France, l'économie sociale d'aujourd'hui, qu'elle se décline par la mutualité, la coopération ou l'associationnisme, doit beaucoup au syndicalisme. Si les entreprises de l'économie sociale sont nées de la nécessité, dans une période où la classe ouvrière tentait

raisons qu'il serait utile de réexaminer, à froid, maintenant que cela est devenu possible et qu'il est devenu souhaitable de recréer des synergies.

Des initiatives syndicales nombreuses et mal connues.

Dans le monde, les initiatives économiques des syndicats, dans le champ de l'économie sociale, sont nombreuses et mal connues ; elles revêtent différentes formes et obtiennent des résultats très variables, en fonction des contextes historiques, économiques et sociaux propres à chaque pays. L'activité économique des syndicats ou son absence est également la conséquence de choix idéologiques. Quelques exemples :

- En Espagne, l'Union Générale des Travailleurs s'est, dès l'origine, définie non seulement comme un syndicat revendicatif, mais également comme un prestataire de services à ses adhérents. Dans la période post-franquiste, elle a investi, avec plus ou moins de bonheur, les champs de l'assurance, du crédit, de la promotion des coopératives, du tourisme social, du logement,... Plus engagée encore, la Confédération Nationale du Travail, prônant l'anarcho-syndicalisme, avait entrepris la collectivisation des entreprises et de la terre. L'expérience n'a pas survécu à la guerre civile.

- L'expérience portugaise est également intéressante à bien des égards. Les initiatives syndicales dans l'économie y sont le fait des syndicats de branche (banque, assurances, ...)

En Espagne comme au Portugal, ces expériences s'inscrivent dans une conception de syndicalisme gestionnaire dont la traduction pratique a varié selon les périodes. Ces expériences ont connu des succès variables. Certaines ont échoué. D'autres ont échappé au contrôle de leurs promoteurs. Les plus pérennes sont,

apparemment, celles qui ont su s'adapter à l'évolution des attentes des adhérents et à l'évolution des marchés et, surtout, celles qui se sont dotées de systèmes de gestion où le professionnalisme des dirigeants compte autant que leurs qualités militantes.

- Au Québec, les deux centrales syndicales, la Fédération des Travailleurs du Québec et la Confédération des Syndicats Nationaux ont créé des fonds d'investissement qui interviennent dans la reprise d'entreprises en difficulté et dans la création d'entreprises, au travers de fonds d'investissement.

- Les syndicats de l'Europe du Nord ont une grande expérience de partenariat avec les secteurs coopératifs.

- C'est sans doute en Israël que syndicalisme et économie sociale – que le syndicat Histadrout appelle l'économie ouvrière – ont le plus développé leur complémentarité, au point de se confondre. Qu'on en juge : au tournant des années 90, la Histadrout contrôlait 29% du chiffre d'affaires et 20% des emplois de l'industrie, 85% de la production et 70% des emplois agricoles, 37% de l'activité bancaire, 23% des assurances, la gestion directe de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse, la quasi totalité des transports en commun,... Tout cela a été, depuis, en majeure partie démantelé par les gouvernements de droite, après que les travaillistes aient dû céder la place qu'ils occupaient, sans partage, depuis 1948. Mais ce recul est aussi la conséquence de la mondialisation et, sans aucun doute, du tragique enlisement du « processus de paix ».

La liste des expériences syndicales devrait être complétée, mais cette énumération gagnerait en intérêt si une recherche était simultanément conduite, permettant un compte-rendu exhaustif et évaluatif des raisons des succès et des échecs. On verrait sans doute que, partout, ces expériences se heurtent aux mêmes difficultés que les autres formes d'économie au service de l'intérêt général ou de l'intérêt collectif, au fur et à mesure que l'économie mondialement financiarisée tend à s'imposer comme le seul modèle possible.

Cette constatation devrait conduire à une double démarche : mieux connaître, pour en tirer parti, les autres expériences syndicales, d'une part, et, d'autre part, créer des synergies entre les syndicats et toutes les formes d'économie sociale, en considérant que les coopératives, les mutuelles et les associations sont « plus qu'un chemin économique », comme l'écrivait récemment un dirigeant syndical français, à propos de la formule coopérative. Il ajoutait : « C'est une avancée des salariés vers plus de dignité. Il ne tient qu'à nous, à travers notre volonté collective, de la faire perdurer et se développer ».

Le rôle des syndicats dans les entreprises de l'économie sociale.

Un autre aspect du « cousinage » entre syndicalisme et économie sociale est celui des relations sociales et du rôle des syndicats dans les entreprises de l'économie sociale. Là encore, les expériences sont diverses selon les pays, voire à l'intérieur d'un même pays. On peut observer trois situations : l'absence, voire l'interdiction des syndicats dans les entreprises ; des syndicats-patrons qui créent et gèrent les entreprises ; enfin des relations patronat – syndicat telles qu'elles existent dans les entreprises capitalistiques.

L'absence ou l'interdiction du syndicat dans l'entreprise s'observe, par exemple, dans les coopératives d'Europe de l'Est. Leurs dirigeants justifient ce parti-pris par un raisonnement simple, voire simpliste : « Les sociétaires des coopératives sont à la fois travailleurs et co-propriétaires. Pourquoi s'organiseraient-ils contre leurs propres intérêts ? » C'est un choix idéologique qui ne prend pas en compte la réalité des relations de pouvoir dans les organisations humaines, quels qu'en soient leurs fondements juridiques. Curieusement, cette conception radicale existe dans des pays qui n'ont pas subi l'influence marxiste-léniniste. C'est le cas par exemple, en Espagne, du Groupe coopératif Mondragon, pourtant considéré comme la Mecque du coopérativisme.

C'est sans doute en Israël que le « patronat syndical » a été le plus affirmé. Cela n'a pas empêché les conflits sociaux qui ont fourni aux gouvernements l'un des prétextes pour justifier le démantèlement de l'économie ouvrière.

Dans les entreprises où sociétariat et salariat sont dissociés, comme par exemple dans les mutuelles, les relations sociales tendent à se rapprocher des normes habituelles des entreprises « classiques ».

Dans tous les cas, les relations de pouvoir sont-elles fondamentalement différentes de celles qui prévalent dans les entreprises capitalistiques ou les entreprises publiques ? Le rôle du syndicat n'est-il pas d'exprimer ce qu'il croit être « souhaitable » et celui des gestionnaires d'entreprises de privilégier, dans la prise de décision, ce qu'ils croient être « possible » ? La distance entre le souhaitable et le possible, qui risque de remettre en cause le projet commun, peut-elle être réduite autrement que par la reconnaissance, de part et d'autre, de divergences d'intérêts et par la volonté partagée de les gérer par le dialogue et la recherche du compromis ?

Développer les partenariats syndicats / économie sociale.

Malgré un certain éloignement qui a pu se produire, dans certains pays ou certains secteurs, entre les syndicats et l'économie sociale, malgré certaines divergences ou incompréhensions, des partenariats et des actions communes sont aujourd'hui souhaitées par de nombreux responsables des deux secteurs, qui les considèrent urgentes, voire vitales, pour les uns et les autres, compte-tenu des menaces qui pèsent sur les valeurs et les pratiques que le syndicalisme et l'économie sociale ont en commun :

- Selon eux, la première urgence est de définir une position commune face à la crise qui a révélé à ceux qui en doutaient encore la nécessité de définir un nouveau modèle de développement économique et social, fondé sur le refus du « tout marché », en particulier le refus de la marchandisation de la maladie, de la vieillesse, mais aussi de l'éducation et des biens communs : l'eau, les énergies renouvelables, la biodiversité, etc.

- Dans le cadre de cette position commune, le rôle des services publics devrait être réaffirmé par le refus de la privatisation de leurs domaines de compétences.

- Les organisations représentatives de l'économie sociale et des syndicats devraient s'efforcer à rendre exemplaires les relations sociales dans les entreprises de l'économie sociale. Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine.

- Enfin, les syndicats devraient, en tant que représentants des travailleurs, aider l'économie sociale à obtenir la reconnaissance de sa représentativité, en tant qu'employeur, comme partie-prenante au débat social, aux niveaux national et international. (Des initiatives ont déjà été prises dans ce sens, comme par exemple l'accord entre Coopératives Europe et la Confédération Européenne des Syndicats ou, plus récemment, l'accord, en France, entre l'organisation représentative de l'économie sociale et les Confédérations syndicales, sur la formation professionnelle.

En conclusion.

L'économie sociale et le syndicalisme ont des origines communes. Elles sont nées de la nécessité, dans une période où la classe ouvrière tentait d'échapper à la misère par ses propres moyens. Souvent créées par les travailleurs eux-mêmes, les coopératives, les mutuelles ou les associations sont également issues de l'initiative des syndicats qui aspiraient à la gestion directe de l'économie.

La présence et le rôle des syndicats dans l'économie sociale sont variables selon les pays et à l'intérieur d'un même pays.

Les liens unissant syndicalisme et économie sociale se sont quelquefois distendus, jusqu'à se rompre. Pourtant les expériences de « cousinage » sont encore nombreuses dans le monde. Leur recensement, l'analyse des raisons des succès et des échecs sont très lacunaires.

Certaines organisations, tant du côté syndical que de l'économie sociale, s'efforcent de définir des positions communes face à la faillite du système économique dominant. Ces tentatives et leurs résultats sont encore peu connus.

Cette modeste contribution ne prétend pas combler ce vide ; elle se veut une incitation à entreprendre de nouvelles recherches et un engagement à y contribuer. Le CIRIEC-France y est disposé. »

GROUPE DE RECHERCHE EN ECONOMIE SOCIALE

A l'occasion du dîner-débat du 15 juin, organisé par le CIRIEC-France, son groupe de recherche en économie sociale a rendu compte de ses travaux sur « L'économie sociale et solidaire au cœur des territoires » Quatre contributions ont été présentées, dont nous poursuivons la publication des synthèses.

L'économie sociale et solidaire : entre gouvernance et régulation

(Exposé introductif au dîner-débat)

Nadine Richez-Battesti

Professeur à l'Université de la Méditerranée et au LEST

Nous sommes très heureux de pouvoir vous présenter les résultats de ce travail. Je souhaiterais y associer Hélène Trouvé et Francesca Petrella, qui ne pouvaient être présentes ce soir mais qui ont largement contribué aux travaux du groupe. Je souhaiterais également souligner à quel point l'appui du CIRIEC est précieux dans ces modalités de travail, qui nous permettent de discuter de textes durant deux ans et de produire une réflexion collective autour d'une thématique donnée. Peu d'espaces rendent possibles ces échanges réguliers sur un temps long.



Néanmoins, en dehors du débat qui nous anime, la connaissance de l'économie sociale et solidaire et la mesure de sa contribution au développement économique restent limitées. Certains acteurs de l'économie sociale et solidaire ne savent pas toujours qu'ils en font partie et le découvrent, en même temps qu'une définition tente de s'ébaucher. Pourtant, et c'est ce qui constitue le paradoxe, les collectivités territoriales intègrent de façon croissante l'économie sociale et solidaire dans les politiques publiques, dans la mise en œuvre des stratégies de développement économique et social

sur les territoires.

Une ESS encore méconnue, mais des politiques publiques locales en développement

Le travail qui va vous être présenté ce soir a donné lieu à la publication d'un numéro spécial de la revue *Géographie Economie et Société*. Nous sommes partis, pour ce travail, d'un double constat et d'un paradoxe. Du point de vue des constats, nous sommes toujours en situation de méconnaissance de l'économie sociale et solidaire, alors qu'elle représente environ 12 % de l'emploi et 10 % du PIB. Dans le même temps, son périmètre commence à se redessiner et le débat quant à son contenu et aux activités qu'elle recouvre se poursuit.

Notre analyse retrace un contexte particulier caractérisé par la diversité des dynamiques territoriales. Pour le dire autrement, les enjeux et les dynamiques divergent d'un territoire à l'autre, selon que l'on se trouve en Alsace, en Corse, au pays basque ou dans la région grenobloise, sans réelle explication. Par ailleurs, l'évolution dans le temps montre que la structuration sectorielle est devenue moins verticale qu'il y a 30 ans, avec le développement d'un modèle d'organisation plus horizontal et de stratégie en réseaux, dont nous cherchions à comprendre la dynamique. Parallèlement, l'importance croissante du développement associatif nécessite d'être mieux appréhendée. Enfin, le contexte d'une concurrence

exacerbée se traduit par la mise en concurrence accrue des organisations et des biens et services fournis par cette économie sociale et solidaire, induisant de nouvelles pratiques et de nouvelles stratégies, parfois destabilisatrices.

Nous avons développé, à travers cinq papiers, une approche croisant des regards d'économistes, de sociologues et de politistes permettant d'analyser à la fois les acteurs en présence et les activités réalisées, de manière à mieux comprendre et mieux identifier cette contribution de l'économie sociale et solidaire au développement territorial, ainsi que les leviers de ce développement. Nous nous sommes intéressés à la fois à ces nouveaux réseaux de gouvernance et à des organisations originales, répondant à des besoins spécifiques, notamment en matière d'aide à domicile ou dans le secteur de la petite enfance.

Caractériser le double rôle de l'ESS en termes de gouvernance et de régulation

A travers les résultats obtenus, nous avons d'abord tenté de lever la confusion autour des termes de gouvernance et de régulation, trop souvent mal employés. Nous nous sommes donc efforcés de préciser ces deux termes et de montrer quelle était la contribution originale de l'économie sociale à la gouvernance et à la régulation.

Nous nous sommes ensuite attachés à mieux comprendre comment fonctionnaient ces réseaux et ces stratégies partenariales, et à voir leurs limites. Par ailleurs, nous nous sommes interrogés sur le rôle de la société civile, constatant que cette expression pouvait, elle aussi, faire l'objet d'usages multiples et être utilisée pour désigner l'économie sociale et solidaire. La dimension de la société civile renvoie davantage à une approche de type socio-politique, là où l'ESS s'inscrit plus dans une démarche entrepreneuriale, et, par conséquent, socio-économique. Nous avons tenté d'identifier quelques-unes des dynamiques intersectorielles et transversales animant l'économie sociale et solidaire, en soulignant à la fois l'instabilité et

la nature participative des modèles émergents. Nous nous sommes intéressés à des aspects plus ou moins segmentés, des dynamiques d'accompagnement territorial ou au contraire à des contributions à un développement plus transversal.

Voilà les principaux résultats auxquels nous avons abouti. D'après les retours que nous avons pu avoir de nos collègues chercheurs sur ce numéro, paru il y a quelques mois, ce travail a permis d'ouvrir des perspectives sur un secteur méconnu. En paraissant dans une revue généraliste, non spécifiquement dédiée à l'économie sociale, il a contribué à une diffusion un peu plus massive de cet objet. Nombre de lecteurs se sont du reste aperçus qu'ils s'intéressaient sans le savoir à des champs de cette économie sociale, notamment ceux qui travaillent sur la notion de société civile ou encore d'engagement. Des opérateurs du développement local ont ainsi pris conscience que l'économie sociale et solidaire était partie prenante du développement local, alors que son rôle était sous-estimé. Nous avons donc eu des retours positifs tant de la part des opérateurs des politiques publiques que de nos collègues chercheurs, conformément à la demande du CIRIEC de contribuer à cette meilleure connaissance.

Les résultats obtenus ne sont cependant pas « révolutionnaires » et viennent le plus souvent que conforter des éléments que vous connaissez déjà. Pour autant, ils contribuent largement à une meilleure connaissance de l'extérieur, la plus grande difficulté de l'économie sociale et solidaire étant de sortir de la logique « d'entre soi », pour aller vers ceux et celles qui ne la reconnaissent pas explicitement ou n'ont pas pris conscience de sa réalité. De ce point de vue, nous pouvons considérer avoir apporté une modeste contribution à cette stratégie.

L'enjeu est donc d'une part de développer des revues dédiées à l'économie sociale et solidaire, et d'autre part de faire que des revues consacrées à des questions plus générales de développement économique et social puissent également contribuer à cette ouverture.

Entre gouvernance et régulation

(Questions-Réponses)

>>> Marcel Caballero

L'économie sociale et solidaire se caractérise avant tout par son fonctionnement démocratique. Où situez-vous ce fonctionnement, entre gouvernance et régulation ?

>>> Danièle Demoustier

Je pense qu'il se situe à un double niveau. Sur le plan de la gouvernance, les entreprises de l'économie sociale et solidaire seront d'autant plus légitimes à participer à l'action publique que les personnes qu'elles mandatent seront représentatives des groupes sociaux concernés par cette structure. Au niveau de la régulation, cette légitimité se pose en d'autres termes : si la structure est démocratique, elle sera mieux à même d'exprimer l'évolution des besoins d'une partie de la population et de pouvoir inventer des réponses. Il faut garder à l'esprit que les organisations de l'économie sociale et solidaire ne représentent pas l'intérêt général. Elles peuvent avoir une mission d'intérêt général ou contribuer à la construction de cet intérêt général. Néanmoins, cela se déroule dans le cadre d'un dialogue avec les autres acteurs et représentants du territoire. Il s'agit d'un jeu complexe, en constante redéfinition sur les territoires. L'un des problèmes de cette démocratie représentative et partielle est, pour les organisations qui l'incarnent, de combiner la vision de leur public, leurs membres ou leurs bénéficiaires, avec celle de l'ensemble de la population du territoire. C'est précisément ce qui permet d'insérer l'organisation dans une approche globale. Je ne pense pas que nous reviendrons à des organisations généralistes comme au début du 20^{ème} siècle, à l'image des coopératives de consommation, qui proposaient aussi des loisirs, assuraient de l'entraide. Nous sommes désormais dans une logique de spécialisation, qui

ne signifie pas pour autant que l'on se désintéresse de l'ensemble. Les organisations de l'économie sociale et solidaire peuvent jouer ce rôle de médiation par rapport à leurs propres membres, afin de leur faire prendre conscience que leurs intérêts collectifs spécifiques sont en partie liés à l'intérêt général du territoire. En ce sens, elles jouent aussi un rôle éducatif.

>>> **Bernard Enjolras**

A mon sens, il existe un double fondement à la légitimité de l'économie sociale et solidaire dans cette logique territoriale : la légitimité démocratique d'une part, la légitimité du réseau d'autre part. Dans les processus de développement territoriaux, le capital social est important, c'est-à-dire la capacité à mobiliser différents réseaux et à associer différentes logiques d'action, avec les pouvoirs publics, ou encore le marché. Ces deux formes de légitimité, qui ne vont pas nécessairement de paire, peuvent entrer en conflit. Ceux qui ont la capacité de mobiliser des réseaux ne sont pas forcément les plus démocratiques, et inversement.

>>> **Xavier Itçaina**

Cette question peut être appréhendée sous différents angles, selon qu'il s'agisse de la démocratie dans la firme ou l'organisation sociale et solidaire. Le point fait débat chez les économistes mais aussi chez les acteurs eux-mêmes, dans une approche relativement néoclassique, qui mesure les avantages et les inconvénients d'un processus décisionnel démocratique chronophage, impactant la performance économique de l'organisation elle-même. Il existe une seconde réponse possible. Dans la démocratie territoriale elle-même, le mode de gouvernement participatif peut être investi ou au contraire déserté. Les forums de discussion sont parfois très fréquentés mais les lieux de décision se situent ailleurs. Dans le cas que j'ai étudié, nous avons vu des acteurs de l'économie sociale et solidaire s'investir énormément au début puis se retirer, et revenir ensuite sous d'autres formes.

>>> **Nadine Richez-Battesti**

Il me semble que la démocratie économique est particulièrement importante en termes de régulation socioéconomique et qu'elle incarne un modèle de régulation original d'un point de vue économique. Du point de vue de la gouvernance, elle renvoie sans doute à une démocratie de type plus politique. L'enjeu est de voir en quoi la démocratie économique peut aussi être un outil de la démocratie politique et contribuer à exprimer différemment les stratégies démocratiques dans la mise en œuvre de l'intérêt général.

Les quatre réponses que nous fournissons adoptent certes quatre angles différents. Néanmoins, nous mesurons dans tous les cas combien la question démocratique travaille les organisations de l'économie sociale et solidaire et résonne dans les organisations en réseaux. J'ajouterai toutefois que l'on s'abrite souvent derrière le principe de démocratie sans nécessairement travailler la réalité de sa mise en œuvre et donc sans travailler explicitement la question du pouvoir dans l'organisation ou sur un territoire. Nous avons davantage des incantations que des pratiques démocratiques. L'un des enjeux est de repasser de ces intentions et de ces valeurs à leur mise en œuvre réelle dans les organisations, ce qui n'est pas simple, notamment dans un contexte d'accroissement de leur taille.

L'économie sociale et la construction des politiques locales : vers l'élaboration de nouveaux instruments de gouvernance

Xavier Itçaina

Chercheur au Centre Emile-Durkheim – Sciences Po Bordeaux

Je tiens à préciser que ma contribution est basée sur une étude de cas, celle du pays basque français. Mon article visait à réfléchir à l'articulation de deux dynamiques sur ce territoire :

- d'une part, une dynamique d'économie sociale et solidaire assez spécifique, initiée par un mouvement de création de Scop au milieu des années 1970, avec un objectif initial d'industrialisation de l'intérieur du pays sur le modèle basque espagnol et qui s'est ensuite étendu à d'autres formes ;
- d'autre part, sur le plan de la gouvernance, un processus d'institutionnalisation territoriale, depuis la fin des années 1980, assez original, très participatif, ayant abouti à la mise en place d'un tissu d'institutions généralistes et sectorielles.

Mon objectif était de croiser ces deux dynamiques, en tentant de montrer en quoi ce territoire incarnait un exemple de régime territorial de l'économie sociale et solidaire, au carrefour de facteurs économiques, politiques et sociaux.

J'ai privilégié une approche diachronique, en soulignant l'évolution de l'économie sociale et solidaire sur ce territoire, partant d'une genèse très militante, dans laquelle l'expérience coopérative elle-même s'est constituée en mouvement social, pour ensuite amorcer un processus d'institutionnalisation. Pour reprendre les termes de mes collègues économistes, je dirais que l'économie sociale et solidaire résulte d'une alliance forte entre un degré de confiance territoriale et une forme de confiance organisationnelle, symbolisée par le choix de la coopérative.

Cette dynamique n'était pas isolée puisqu'elle a bénéficié à l'époque des ressources du mouvement coopératif français ainsi que du soutien du pays basque espagnol. Dans les années 1990 et 2000, une nouvelle communauté de politiques publiques s'est constituée au Pays basque autour du développement territorial. Dès lors, les interactions avec l'économie sociale et solidaire peuvent être analysées sous trois angles.

Premièrement, les acteurs de l'économie sociale et solidaire jouent un rôle dans la genèse de ces nouvelles institutions de la gouvernance territoriale (Conseil de développement, Conseil des élus, Institut culturel, Office public de la langue basque, Etablissement public foncier, etc). Les associations et les coopératives sont représentées au Conseil de développement, mais une observation un peu plus fine met en évidence une circulation des militants du mouvement coopératif vers ces nouvelles institutions et notamment vers l'animation du premier Conseil de développement. En ce sens, ils assurent une fonction de médiation entre l'offre de participation institutionnelle en provenance de l'Etat, qui cherche à retrouver un rôle d'animateur sur ce territoire, et une société civile extrêmement mobilisée.

Deuxièmement, on peut également s'interroger sur la place de l'économie sociale et solidaire dans les préconisations et les démarches contractuelles concrètes qui sont issues de ces processus. Si les acteurs de l'économie sociale et solidaire n'apparaissent pas forcément en tant que tels dans les diagnostics territoriaux, ils peuvent être directement interpellés par les grands défis qui se posent à ce territoire. Le Pays basque apparaît très attractif, doté d'un capital territorial fort, mais qui masque en même temps des fractures sociales toutes aussi fortes : concentration de l'emploi sur le littoral, problème récurrent du foncier, notamment s'agissant du maintien du foncier à vocation agricole, soit autant de problématiques face auxquelles les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont des initiatives à proposer. Néanmoins, le discours de l'économie sociale et solidaire unifié en tant que tel est plutôt porté par un secteur associatif aux marges de la gouvernance territoriale.

Enfin, en dépit de sa relative discrétion dans ces procédures, l'économie sociale et solidaire montre son caractère incontournable au détour d'une mesure ou d'un secteur. Il faut donc s'orienter vers des entrées sectorielles pour affiner l'analyse. Je cite l'exemple de la culture et de la langue dans mon article, en montrant comment un secteur associatif, à la fois très militant et très structuré, a interagi avec un processus d'institutionnalisation à double détente, à savoir une politique culturelle suivie d'une dissociation des politiques culturelle et linguistique. Nous constatons que des structures associatives, souvent transfrontalières, entretiennent des rapports de participation critiques à ces institutions, qui inventent actuellement des instruments politiques relativement neufs. Face à cela, plusieurs associations, y compris issues du monde culturel, se sont transformées en coopératives ou en SCIC (projet de télévision dans une vallée de montagne qui a permis d'institutionnaliser une relation avec la communauté de communes). Ce type de formule est en train de progresser en plusieurs endroits. L'objectif est donc à la fois de consolider leur dimension entrepreneuriale et de se repositionner par rapport aux pouvoirs publics. Une société coopérative européenne transfrontalière a également été faite entre les fédérations des écoles situées de part et d'autre de la frontière. Nous pouvons également citer l'exemple d'une structure de promotion transfrontalière de l'enseignement technique en langue basque, montée par les acteurs des mouvements coopératifs cherchant à valoriser à la fois la langue basque et l'enseignement technique.

Sur le plan méthodologique enfin, nous devons, au-delà d'une approche globale de l'économie sociale et solidaire, entrer dans les différents secteurs, en croisant les questions de gouvernance horizontale et verticale sur les territoires. Par exemple, telle coopérative viticole sur tel territoire ne participera pas forcément à tous les travaux de la gouvernance territoriale, mais elle sera elle-même soumise, de par sa logique sectorielle, à des processus de régulation verticale, surtout au niveau européen. Il faut donc parvenir à saisir cette multiplicité d'échelles de régulation, horizontales-territoriales et verticales-sectorielles.

RECHERCHE EN ECONOMIE PUBLIQUE

Les travaux conduits par la Commission scientifique internationale « Entreprises publiques, services publics », du CIRIEC, sous la direction des professeurs **Philippe Bance** (CIRIEC-France) et **Luc Bernier** (CIRIEC-Canada) ont fait l'objet d'une publication aux éditions Peter Lang.

La crise majeure débutée en 2008 est-elle terminée ? Gouvernements et analystes l'ont annoncé à maintes reprises. Pourtant, ce diagnostic reste aujourd'hui encore très prématuré. Le taux de chômage demeure élevé dans de nombreux pays. Car, si les aides massives apportées par les États à l'économie ont permis d'éviter l'effondrement du système économique, elles ont paradoxalement exposé les États à leur propre faillite. Plusieurs pays d'Europe sont dans des situations précaires. Bien au-delà de l'Europe, le rôle joué par l'État est en question. Quelles mesures doivent être prises par les autorités publiques pour remédier à la crise économique ?

Assiste-t-on à l'émergence d'un nouveau mode de régulation ? Comment est désormais porté et défendu l'intérêt général ? Comment les rapports entre l'État et les citoyens sont-ils transformés ? Quelles sont les variations nationales ou continentales sur ces thèmes ? C'est à ces questions communes que différents spécialistes d'Europe, d'Afrique et des Amériques liés au CIRIEC international répondent dans cet ouvrage dans une perspective comparée.

>>> www.peterlang.com

A LIRE

AGIR A GAUCHE. L'économie sociale et solidaire »

Un ouvrage de Jean-louis LAVILLE.

Ce texte a un double objectif : présenter de façon synthétique ce qu'est l'économie sociale et solidaire, d'une part, montrer en quoi elle constitue un enjeu pour l'avenir de la démocratie, d'autre part.

>>> Editions Desclée de Brouver - Jean-louis.laville@lise.cnrs.fr

90 ANS POUR LA RECMA

Créée en 1921 par Charles Gide, personnage historique du mouvement coopératif français, la Recma, Revue internationale de l'économie sociale, tenait le 20 juin son Assemblée générale.

L'année 2010 a été marquée par une demande croissante de publication d'articles, une présence accrue de la revue dans les manifestations ESS en France comme à l'international, ainsi qu'un meilleur référencement dans le milieu de la recherche.

Coop FR invite ses membres qui ne le sont pas encore à s'abonner et ainsi soutenir la revue historique de la coopération et de l'économie sociale ! Il va sans dire que le CIRIEC-France s'associe à cet appel.

>>> www.recma.org

LE MANIFESTE UTOPIA



Nouvelle étape dans le développement du mouvement Utopia, cet ouvrage alerte sur l'urgence du combat face à une crise sociale et écologique sans précédent et invente un alterdéveloppement, un projet de société où chacun pourra se réaliser individuellement et collectivement.

Un projet qui devra déconstruire l'idéologie productiviste dominante et ses principaux dogmes. Un projet qui se traduit concrètement par des propositions nouvelles et réalistes. Ce manifeste a été co-écrit par l'ensemble des militants d'Utopia au terme d'un processus collectif démocratique. Chaque orientation et amendement ont été soumis au vote direct des adhérents ».

>>> Auprès de votre libraire ou sur www.fnac.com , www.amazon.fr  ou [téléchargez-le ici-même](#)

DICTIONNAIRE DES POLITIQUES TERRITORIALES

Décentralisation, marketing territorial, développement local, démocratie participative... Ces phénomènes contemporains affectent les territoires, suscitant l'intérêt des nombreux acteurs et observateurs de l'action publique.

Synthèse inédite, ce dictionnaire explore l'univers territorial des institutions politiques, des acteurs et des politiques sectorielles. Rédigé par des auteurs aux compétences variées, tant universitaires que professionnelles, il offre un point de vue complet et original sur la fabrique des territoires.

Construit dans une logique pluridisciplinaire, pédagogique et pratique, il analyse les dynamiques contemporaines des territoires et les notions clés pour les appréhender. L'index thématique et les références bibliographiques permettent de

saisir les sujets dans leur globalité et d'en prolonger l'analyse. Outil d'analyse et d'aide à la décision, ce dictionnaire met à la disposition de tous chercheurs, praticiens, étudiants et candidats aux concours de la fonction publique – un savoir clair et directement mobilisable.

Conçu et dirigé par Romain Pasquier (CNRS/Crape), Sébastien Guigner (EHESP/ Crape) et Alistair Cole (Cardiff University), il réunit les contributions de près de quatre vingt-dix auteurs, dont Xavier Itçaina, du groupe de recherche en économie sociale du CIRIEC-France.

« *Le Dictionnaire nous permet de nous perdre dans les labyrinthes territoriaux, pour mieux tisser les fils d'actions collectives dont le scénario reste toujours à écrire.* » (Philippe Estébe)

« *Le langage de la décentralisation est devenu très complexe, rendant plus que nécessaire la parution de ce Dictionnaire des politiques territoriales.* » (Edward C. Page)

>>> librairie@sciences-po.fr

L'effacement des dettes, une solution à la crise mondiale L'exemple de Solon dans la Grèce antique

Pour Ina Piperaki et Jean-Michel Reynaud, c'est essentiellement la cupidité qui est à l'origine de la crise mondiale qui affecte toutes les économies et l'ensemble des citoyens, en particulier les plus faibles. Pour sortir durablement de cette crise, une nouvelle gouvernance mondiale doit émerger pour, qu'enfin, les échanges globalisés ne produisent plus d'exclusion sociale mais profitent à la qualité de vie, au bien être social, à la solidarité et à la responsabilité.

Mais derrière les incantations il faut des propositions, nombreuses dans ce livre, favorisant l'émergence d'une nouvelle ère économique et sociopolitique.

À travers l'exemple de Solon (VI^e siècle avant notre ère), père de la démocratie et de la première constitution au monde, l'annulation partielle ou totale des dettes publiques et privées est une solution incontournable.

>>> Bruno Leprince Editeur – www.bruno-leprince.fr

FEMU QUI, L'ARGENT DU REEL

C'est l'histoire singulière d'une entreprise de capital-risque pas comme les autres ... L'histoire d'une volonté collective extraordinaire. Celle de vivre et travailler au pays. Une histoire de femmes et d'hommes décidant de leur destin. L'affirmation que le désir et la volonté priment sur les diktats technocratiques ou politiques, en l'occurrence, celui qui dans les années 90 décrétait l'impossibilité de créer des entreprises en Corse. Que le seul avenir des jeunes Corses était alors le fonctionariat ou le travail saisonnier.

Ce prétendu mal corse, un petit groupe de femmes et d'hommes a décidé de l'ignorer et de faire comme bon leur semblait. Avec une immense ambition mais aussi la modestie et le pragmatisme qui sied à toute expérience. Leur idée est simple et forte : collecter une partie de l'épargne corse pour soutenir la création d'emplois pérennes via celle d'entreprises. Leur outil, une société - *Femu Qui* (« Faire ici ») - qui accompagne financièrement, pendant le temps qu'il faut, la création ou le développement d'entreprises. En 20 ans, *Femu Qui* a créé plus de 400 emplois pérennes. *Femu Qui* prouve dans la durée que l'on peut *décider de l'économie*, ce qui en ces temps de globalisation passe pour une hérésie.

Autre belle leçon de cette expérience : l'argent n'est pas réductible à la financiarisation. C'est d'abord et avant tout un outil d'échange économique. Un code, une monnaie pour construire. Avec *Femu Qui* l'argent mis en circulation sociale vaut son poids de travail, de valeur ajoutée. C'est le paradoxe, ou la subversion, de *Femu Qui* : voilà une société financière qui dé-financiarise l'argent : elle l'investit dans le réel, dans le travail. Un travail remis à sa place : un moyen, comme l'argent est un moyen de vivre au pays, en aucun cas un but en soi. *Femu Qui* souligne ainsi un désir collectif : derrière la volonté de créer de l'économie, de travailler sur un territoire, il y a un pays. L'envie de vivre ce pays. Derrière *Femu Qui* il y a la Corse.

Femu Qui, l'argent du réel - enquête de Gilles Luneau, photographies de Anna de Tavera, Editions Albiana.

>>> http://www.albiana.fr/Femu-Qui_a914.html

ENQUETE CSA « NOTORIETE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET ATTENTES DE LA JEUNESSE

L'enquête, réalisée par sondage, en juin 2011 éclaire les tensions avec lesquelles les jeunes sont en prise ; tiraillés entre contraintes économiques et aspirations. Ils font en effet part d'une posture de résignation en répondant à leurs préoccupations premières que sont la stabilité de l'emploi et la rémunération en choisissant de privilégier professionnellement les secteurs public ou privé alors même que le secteur de l'économie sociale et solidaire peut correspondre à leurs aspirations sur le plan des valeurs. Par ailleurs, on perçoit un certain manque de lisibilité du secteur de l'ESS et il s'incarne

Cette difficulté à identifier le secteur explique en partie que la valeurs de l'ESS ne s'exprime pas en



concrètement les opportunités offertes par le forte adhésion des jeunes aux principes et termes d'attractivité du secteur.

RAPPORTS DES GROUPES DE REFLEXION DU LABORATOIRE DES IDEES DU PS

Depuis février 2010 au sein du Laboratoire des idées du Parti socialiste, un groupe d'experts, chercheurs, praticiens, et de militants de l'économie sociale et solidaire, coordonné et animé par Razzy Hammadi a oeuvré à ce qu'il convient de caractériser comme l'une des réflexions les plus abouties du PS dans le domaine, et ce depuis longtemps. « De Claude Alphandéry à Jean-Louis Laville, en passant par Jean-Marc Borello, nombreuses sont les illustres contributions qui ont prêté main forte à ce projet.

De plus, la particularité ainsi que la plus-value des travaux ne réside pas seulement dans le travail de recherche ou bien encore dans la multiplicité des points de vues synthétisés au travers d'une orientation à la fois offensive et novatrice, mais plutôt dans cette conviction que l'économie sociale et solidaire ne doit plus être la béquille d'un système économique à bout de souffle ou, pis encore, le supplément d'âme d'un projet économique qui se voudrait progressiste, mais bien le cœur battant de cette Autre économie que nous voulons.



Au lendemain de la crise financière, c'est l'identité même des préceptes économiques qui a été interrogée : capital contre démocratie, captation contre répartition, profit au détriment du développement sont les couples de valeurs antagonistes qui permettent à ce texte de prendre tout son essor autour de propositions concrètes, de mesures fortes et de convictions renouvelées. Car si aujourd'hui, l'« Autre économie » résonne dans les entrailles de l'économie sociale, il se pourrait bien que demain ce soit l'économie capitaliste, celle d'un autre temps, qui devienne l'Autre économie, marginale... voire minoritaire ».

<<< www.laboratoire-des-idees.fr

NEWSLETTER DE L'EEES

L'Ecole de l'Entrepreneuriat en Economie Sociale de Montpellier publie une *Newsletter* dont le premier numéro est paru en juin dernier. Il comporte de très intéressantes rubriques sur l'activité de l'Ecole et, plus largement, sur l'actualité de l'économie sociale.

Son objet est d'informer régulièrement ses actions et ses projets. Elle veut matière de management propre au

L'EEES est soutenue par la Chambre Languedoc-Roussillon et le Conseil



École de l'Entrepreneuriat en Economie Sociale

sur l'offre de formation actualisée de l'Ecole, également être un relais de l'actualité en secteur de l'économie sociale.

Régionale de l'Economie Sociale Régional.

>>> contact@ecole-ees.coop

AGENDA

25^{ème} Anniversaire du CIRIEC-Espagne

Fondé il y a 25 ans, le CIRIEC-Espagne est aujourd'hui l'une des sections nationales les plus actives du CIRIEC. Son importance est attestée par les nombreux programmes de recherche réalisés, tant au niveau national qu'europpéen, l'abondance et la qualité de ses publications scientifiques, et son rôle dans l'animation des projets nationaux de développement de l'économie sociale.



>>> ciriec@uv.es

Dans l'actualité récente, le CIRIEC-Espagne a été la cheville ouvrière du projet de loi-cadre sur l'économie sociale et de l'étude « Les grands chiffres de l'économie sociale en Espagne »

L'Anniversaire de sa fondation sera célébré à Valence le 24 octobre 2011. Il sera précédé d'une réunion du Conseil international.



- **Les Rencontres du Mont-Blanc** réunissent des dirigeants d'organisations d'économie sociale de tous les continents, en vue de développer des projets internationaux et de participer au renforcement de l'économie sociale.

Cette 5^{ème} rencontre internationale élaborera une position commune de l'économie sociale, à porter devant la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable de Rio en 2012.

Les participants travailleront notamment sur l'apport de l'économie sociale aux défis sociaux et environnementaux actuels.

Chamonix, 9-12 novembre 2011. >>> www.rencontres-montblanc.coop

Conférence RSE et ESS : Pour de nouveaux droits ?

La coopérative Rencontres Sociales et l'AITEC (Association Internationale des Techniciens, Experts et Chercheurs), en partenariat avec la MACIF et Pour la Solidarité, proposent une rencontre-débat sur le thème "RSE et ESS : Pour de nouveaux droits ?"

Il s'agit du premier de deux événements ; le second se déroulera au 1er trimestre 2012 sur les problématiques de la RSE dans ses rapports avec la démocratie et l'ESS.

La manifestation du 21 septembre s'articule autour d'une conférence donnée par Michel Doucin, ambassadeur en charge de la RSE au Ministère des Affaires étrangères et européennes et d'un débat introduit et animé par Denis Stokkink (Pour la Solidarité), avec la participation d'Emmanuel Soulias (MACIF), et de Michel Capron (AITEC).

Le 21 Septembre 2011, de 18h à 21h, amphithéâtre de la MACIF, 17/21 place Etienne-Pernet, Paris 15°

>>> contact@rencontres-sociales.org

Colloque « Parier sur la réciprocité. Vivre la solidarité »

Organisé par les Editions *Chronique Sociale*. Paris, 30 septembre 2011. (A cette occasion sera présenté l'ouvrage : « Parier sur la réciprocité »)

>>> foresco@orange.fr

ADHESION AU CIRIEC-FRANCE

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par un Français, le professeur Edgard Milhaud. Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire.

Ses travaux se réalisent au travers de réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, de publications, de colloques, de congrès mondiaux,...

Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique. Le CIRIEC est établi dans quinze pays.

La section française est une association constituée d'adhérents, personnes physiques et morales. Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale, organismes à gestion paritaire et syndicats.

Informations-adhésions : >>> info@ciriec-france.org

Si
vous
souhaitez
contribuer à
alimenter les *Brèves*



marcel.caballero@club-internet.fr



**CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION
SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE**

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org

